

**Zeitschrift:** Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique

**Herausgeber:** Société fribourgeoise d'éducation

**Band:** 74 (1945)

**Heft:** 12

**Rubrik:** Société des institutrices

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

**Download PDF:** 02.04.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

Au sortir de son enfance, son oncle, l'abbé François-Joseph Morel, vicaire à Prez, l'initia aux études secondaires. En automne 1755, à l'âge de 16 ans, il fut admis au Collège St-Michel à Fribourg ; il y accomplit avec grand succès le cycle des études gymnasiales sous la conduite diligente des Pères Jésuites. Celles-ci terminées en 1762, il demanda son entrée dans l'ordre de saint François et, prenant congé de sa famille et de la cité des bords de la Sarine, se rendit au couvent des capucins de Zoug pour y passer son noviciat en esprit de pauvreté, dans la méditation, la prière et l'étude de la sainte Règle.

Il vécut ensuite dans la petite ville d'Arth, à Mels, à Bulle, à Lucerne. C'est là qu'il commença ses études théologiques en compagnie de six confrères, dont deux étaient fribourgeois, le Fr. Candide Currat du Crêt et le Fr. Diethelm Niquille de Charmey.

En 1774, le P. Apollinaire était appelé au couvent de Fribourg pour y enseigner la théologie. Ce furent, extérieurement du moins, les années les plus paisibles de sa vie ; elles s'écoulèrent heureuses dans cette maison accueillante blottie dans la verdure, au bord de la Sarine, près des remparts, presque à la campagne.

Sans doute eut-il le bonheur d'y rencontrer, en 1775 et 1776, saint Benoît-Joseph Labre, ce vagabond singulier, qui parcourait en pèlerin les routes d'Occident. Il venait chez les capucins se confesser ; on le trouvait aussi à l'heure des repas parmi les pauvres qui sollicitaient l'aumône d'une écuelle de soupe et d'un morceau de pain.

L'année 1788 fut décisive pour le P. Apollinaire. Le Père Provincial des capucins de Bretagne vint en Suisse pour y solliciter quelque aide missionnaire. Il offrit au P. Apollinaire une place parmi les prêtres de sa province qui évangélisaient l'Asie. Celui-ci l'accepta, prit congé de ses supérieurs, de ses confrères et amis, de sa patrie pour se rendre à Paris.

Il ne songeait alors à rien d'autre qu'à acquérir rapidement les connaissances nécessaires à sa nouvelle vocation de missionnaire. Mais la divine Providence avait décrété qu'il n'irait pas plus loin.

La ville de Paris, à la veille de la Révolution, allait être le champ de son apostolat, comme vicaire à St-Sulpice, et bientôt ensuite le lieu de sa captivité et de son martyre.

Quand on achève la lecture de cet ouvrage de science précise et d'amitié fraternelle, on a le sentiment de connaître intimement la vie surnaturelle et active d'un saint authentique ; la figure puissante et douce du P. Apollinaire reste gravée dans notre esprit pour nous inviter à la fermeté, au courage et à la charité héroïque des martyrs.

Le P. Candide a fait une œuvre très belle et utile en écrivant cette biographie qui ne manquera pas d'intéresser beaucoup de lecteurs et de les édifier.

GÉRARD PFULG.

## Société des institutrices

*Groupe de Fribourg.* — La première séance aura lieu à Sainte-Ursule, jeudi 25 octobre, à 2 heures.